

Les 4 %, un 1^{er} acompte grâce à nos luttes

JEUDI 29 SEPTEMBRE

POUSSONS + FORT !

**Vous pouvez compter sur la CGT...
 Rejoignez-la !**

Des promesses à la réalité... Durant sa campagne présidentielle, face aux multiples mobilisations, des retraités, E. MACRON, avait promis « d'indexer » les retraites. Ainsi le niveau de retraite aurait dû suivre l'évolution des prix à la consommation de manière à préserver le pouvoir d'achat. C'est quoi l'abondance et l'insouciance vues par Macron ?

Face à la colère, le gouvernement manœuvre...

Le caddie des courses maigrit de mois en mois quand la note en caisse monte de + en + haut. De grands groupes de la distribution constatent eux-mêmes que les gens se restreignent, diminuant sur tout ce qui n'est pas achats de première nécessité. Le cabinet d'analyse IRI France note, à partir des achats des consommateurs, une inflation de près de 8% avec des progressions à 2 chiffres sur beaucoup de produits alimentaires. L'inquiétude monte très fort sur toutes les questions d'énergie.

Nombre de retraités s'interrogent...

Quand allons-nous recevoir ce premier réajustement annoncé depuis juin ? Les fonctionnaires retraités devront-ils encore attendre ? Les retraites complémentaires seront-elles impactées ? Et cela d'autant que certains amis du Président ont évoqué la possibilité de différenciations...

Après une revalorisation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO de 1% en Octobre 2021 pour une inflation

de 2,8%, rien n'est prévu d'ici Novembre. La part des retraites complémentaires pour un retraité du régime général représente entre 40 et 60%.

Effets d'annonces

En reportant ce rattrapage partiel de l'inflation (les 4%) à septembre et en cumulant le versement pour les mois de juillet, août et septembre, le gouvernement espère démobiliser. Ces 4 %, avec rappel depuis juillet, ne font qu'un 1^{er} acompte. C'est tous les mois qu'il faut beaucoup plus pour récupérer l'inflation et nos pertes de pouvoir d'achat depuis de nombreuses années !

dans d'autres prélèvements tandis que l'Etat pourra mieux peser sur le service public audiovisuel.

Les profits s'envolent

Les richesses et les aides publiques sont captées par les plus riches. Ainsi, 70 milliards ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021, un nouveau record ! Les cadeaux fiscaux aux entreprises depuis le premier quinquennat représentent 21 milliards par an soit 3 fois le montant nécessaire pour éradiquer la grande pauvreté (7 milliards)

Les faux amis

Malgré des divergences de façade, les groupes Renaissance, LR et RN au parlement ont sans surprise convergé sur la défense des intérêts du capital. Ils confortent les orientations présidentielles visant à pérenniser un modèle de société où la charité et la rémunération du capital se substituent à la solidarité, l'intérêt général et à la rémunération du travail.

Notre santé mise à mal

La volonté politique des gouvernants a amené le service public, en particulier celui de la santé, à un véritable



Le choix de reverser de suite la contribution à l'audiovisuel public veut donner l'impression de nous redonner du pouvoir d'achat. Mais, c'est toute la population, y compris ceux exonérés d'aujourd'hui, qui retrouvera la facture cachée

désastre. Orange semble ignorer un procès qui a montré comment le groupe a détruit tant de vies. Le groupe recrée les conditions d'une nouvelle crise sociale, (*plan d'économie, objectifs de départs, mobilités forcées...*), imité en cela par les entreprises du secteur dont le groupe La Poste. Et autour de nous nous voyons nombre de nos anciens collègues disparaître prématurément. Cela pose les questions de la vie au travail et dans notre environnement sur lesquels nous devons peser en lien avec les actifs.

Nos retraites rétrécissent d'année en année

Nous sommes tous touchés ! Ceux qui sont partis ont perdu un mois de pension sur l'année depuis 2013. Ceux qui partent, avec les réformes déjà mises en place et les salaires au ras des pâquerettes perçoivent des pensions de + en + faibles. Plus de 500.000 retraités sont contraints de prendre un travail « d'appoint » ...

La garantie de bien vieillir c'est lutter contre le décrochage du revenu au moment du passage entre salariat et retraite.

C'est aussi garantir la santé et la prévention de la perte d'autonomie de nos aîné.e.s.

La retraite à 2.000 € minimum brut est une mesure de justice qui nécessite que nous luttons ENSEMBLE retraité.e.s et actif.ve.s.

Jeudi 22 septembre participons aux actions pour le droit à la santé.

Jeudi 29 septembre mobilisons-nous toutes et tous dans toutes les manifestations organisées pour cette journée de luttés et de grèves

**Notre force
c'est de construire ENSEMBLE
les luttes indispensables**

**Pesons + fort
pour gagner de nouvelles augmentations,
pour améliorer notre protection sociale
pour rebâtir nos services publics**

**Jeudi 22 septembre
pour la santé**

**Jeudi 29 septembre
TOUTES et TOUS
ENSEMBLE sur les
SALAIRES et PENSIONS**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

